

St Nazaire, le 18/03/2020

2 RUE COLBERT
85100 LES SABLES D'OLONNE
A L'ATTENTION DE MR JOSE JOUENAU
Président du COREPEM Pays de Loire

Monsieur,

Devant l'ampleur prise par la propagation du Coronavirus Covid-19 et ses conséquences sur les activités de la pêche et des cultures marines, le Crédit Maritime Grand Ouest (CMGO), banque historique de la filière, propose de mettre en place des mesures financières pour accompagner les exploitations en difficultés. Il s'agira principalement de reports d'échéances mais aussi d'accompagnement de la trésorerie avec les mesures annoncées par la BPI.

Ces mesures seront appliquées au cas par cas sur le premier semestre 2020 et pour les clients dont la relation bancaire (crédits, épargne, banque au quotidien...) est effective avec notre établissement :

- Mise en place de procédures accélérées d'instruction de crédit pour les situations de trésorerie tendues (5 Jours maxi)
- Report jusqu'à 6 mois des remboursements de crédits pour les entreprises
- Suppression des pénalités et coûts additionnels de reports de crédits

Par le passé, le CMGO a déjà été un amortisseur de crise pour la pêche, les cultures marines et aujourd'hui encore le CMGO reste au côté de ses filières historiques pour franchir ce cap ensemble.

Souhaitant avoir répondu à votre attente et à celle de la profession, je vous laisse le soin de communiquer cette information directement auprès de vos adhérents.

L'équipe de la filière maritime est à votre écoute : n'hésitez pas à nous solliciter avec tous les canaux possibles (mail, téléphone, ...) :

Thierry JOURDREN (thierry.jourdren@bpggo.fr) 06.12.11.40.59

Stéphane LE LAY (stephane.lelay@bpggo.fr) 06.13.46.71.23

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Ambroise SEVENO
Directeur Filière Pêche et Cultures marines
Bretagne Sud et Vendée Atlantique
06.34. 33.52.88 (ambroise.seveno@bpggo.fr)



